

Le 4 septembre

OUI À LA LEO!



OUI À UNE ÉCOLE PLUS JUSTE, PLUS EXIGEANTE ET PLUS EFFICACE!

FRUIT D'UNE LARGE CONCERTATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS ET DES PARENTS, SOUTENUE PAR UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ DU GRAND CONSEIL VAUDOIS,

la LEO donne des outils efficaces pour l'EXIGENCE

Un **MAÎTRE DE CLASSE** responsable dès le primaire

Une vraie **AUTORITÉ** pédagogique des enseignants

Des **NOTES** dès la 3ème primaire

Des effectifs qui tiennent compte des élèves particuliers

Des **DEVOIRS** clairs pour les élèves et les familles envers l'école et des **SANCTIONS** clarifiées pour les auteurs de troubles

Des structures qui éloignent momentanément les **ÉLÈVES PERTURBATEURS**

Une attention soutenue aux **ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ**

Un **DIALOGUE** renforcé avec les parents

Une augmentation du nombre d'heures d'enseignement

Un renforcement du **FRANÇAIS** et des **MATHS** dans la grille horaire

la LEO institue une ÉCOLE SECONDAIRE DYNAMIQUE, qui offre à chaque élève le maximum

Une **VOIE PRÉGYMNASIALE** (actuelle VSB) inchangée

Le regroupement dans une **VOIE GÉNÉRALE** des élèves jusqu'ici destinés à la VSO et à la VSG, pour : le sport, les travaux manuels, le dessin, les sciences, l'histoire, la géographie et le civisme


DEUX NIVEAUX dans la voie générale pour **LE FRANÇAIS, LES MATHS ET L'ALLEMAND**, et **DES OPTIONS ORIENTÉES VERS LES MÉTIERS**

La possibilité pour les élèves de **CHANGER DE NIVEAU** tous les 6 mois, donc de faire valoir à plein leurs capacités

Le passage ouvert de la **VOIE GÉNÉRALE** vers la **VOIE PRÉGYMNASIALE** pour les élèves travailleurs

La garantie pour tous les élèves de terminer l'entier de leur scolarité, même si l'on a redoublé deux fois

Du Valais à Fribourg, en passant par le canton de Vaud, quel que soit le choix du peuple le 4 septembre, les MOYENS D'ENSEIGNEMENT seront identiques dans toute la Suisse romande, comme l'a voulu le peuple vaudois à 92 % en 2006.

 CANTON DE VAUD **3**
Bulletin de vote pour la votation cantonale du 4 septembre 2011

a) Initiative populaire: Acceptez-vous l'initiative populaire «Ecole 2010: sauver l'école»?	Réponse : NON
b) Contre-projet: Acceptez-vous comme contre-projet du Grand Conseil la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)?	Réponse : OUI
c) Question subsidiaire: Si le peuple accepte à la fois l'initiative populaire «Ecole 2010: sauver l'école» et le contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?	Réponse : (cocher la case qui convient) Initiative <input type="checkbox"/> Contre-Projet <input checked="" type="checkbox"/>

LE 4 SEPTEMBRE OUI À LA LEO!